

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANNÉE 2020

CERTIFICAT DÉLIVRÉ À	DOMINIQUE CALLIET	CODE APE	7112B
N° DE SIRET	399 221 431 00022	EFFECTIF	1 à 3
FORME JURIDIQUE	SARL	CERTIFICAT NUMÉRO	3300
REPRÉSENTÉ(E) PAR	M. CALLIET Laurent	DATE DE 1ère OBTENTION DE QUALIFICATION	29/11/2006
ADRESSE	394 route de Viroy 45200 AMILLY	DÉBUT DE LA PÉRIODE QUADRIENNALE	29/11/2018
TÉL / FAX	02 38 93 20 55 – 02 38 93 86 89	FIN DE LA PÉRIODE QUADRIENNALE	29/11/2022
EMAIL	calliet.laurent@wanadoo.fr	VALIDE JUSQU'AU	31/12/2020
		ASSURANCE(S)	MAF : 690540/K

Qualifications attribuées selon le Référentiel de Qualification de l'OPQTECC, de la Nomenclature et des fiches descriptives par domaines de qualifications

2 ETUDES DE MAÎTRISE D'OEUVRE

- 2.1 Missions économiques en maîtrise d'oeuvre – Maîtrise des coûts
 - 2.1.1 Etude d'esquisses, d'Avant-Projet Sommaire, d'Avant Projet Définitif
 - 2.1.2 (A) Etudes de projet / Etudes d'exécution (quantitatifs) / Assistance Contrats de Travaux
- 2.2 Autres missions spécialisées de maîtrise d'oeuvre
 - 2.2.1 Ordonnancement – Pilotage – Coordination (OPC)
 - 2.2.2 Maîtrise d'oeuvre d'exécution
- 2.3 Démolition / Désamiantage
 - 2.3.2 Maîtrise d'Œuvre de Désamiantage
 - 2.3.3 Maîtrise d'Œuvre de Démolition
 - 2.3.4 Prescription de Désamiantage

DÉLIVRÉ LE : 27 Janvier 2020

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'OPQTECC

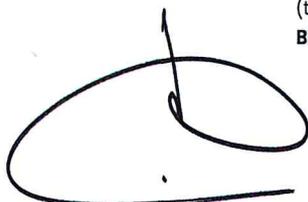
LE TITULAIRE

MENTIONS ACCORDÉES :

DÉVELOPPEMENT DURABLE a suivi une formation "Environnementale"

EXERCICE DU DROIT À TITRE ACCESSOIRE M. CALLIET Laurent est agréé dans les conditions prévues à l'article 1 de l'arrêté du 1/12/2003 publié au JORF n°288 du 13/12/2003 – Article 1 (téléchargeable sur le site www.opqtecc.fr – rubrique Téléchargement).

BIM : Entreprise engagée dans la pratique BIM-IFC



1A AMO A CARACTERES TECHNIQUE, JURIDIQUE, FINANCIER

1.1 MANAGEMENT D'OPERATION

- 1.1.1 Conduite d'opération - Assistance administrative et financière jusqu'à la réception des travaux
- 1.1.2 Mandat (loi MOP) / maîtrise d'ouvrage déléguée (secteur privé)
- 1.1.3 Assistance technique ATMO - conception-construction

1.2 PATRIMOINE

- 1.2.1 Assistance technique et financière à la gestion de patrimoine

1B PROGRAMMATION

1.3.1 PROGRAMMATION ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE (AB) ou (ABC) ou (ABCD)

- A+B Etudes préalables et Programmation
- C Assistance commission technique concours (hors économie)
- D Suivi adéquation programme /projet en phases APS et/ou APD

1.3.2 PROGRAMMATION URBAINE

- A+B Prospective préopérationnelle
- C Démarche d'accompagnement du projet urbain
- D Programme urbain et sa mise en œuvre

1C AMO SPÉCIALISÉES

1.4 ASSISTANCE ÉCONOMIQUE

- 1.4.1 Assistance à l'analyse économique conjointe à la programmation
 - A Estimation du coût travaux (ET) : restructuration et bâti neuf
 - B Estimation du coût de l'opération
 - C Calendrier et échéancier prévisionnel des dépenses
- 1.4.2 devenu 1.5.1
- 1.4.3 Assistance à l'analyse économique de la commission technique de concours d'architecture
- 1.4.4 Assistance suivi économique programme /projet
- 1.4.5 Études technico-économiques pour l'accessibilité

1.5 ASSISTANCE SPÉCIFIQUE

- 1.5.1 Assistance à la consultation de prestataires intellectuels y compris maîtrise d'œuvre sans remise de prestations
 - A Mise en place des prestataires intellectuels - dossiers de consultation
 - B Analyse des offres
- 1.5.2 Assistance au choix du maître d'œuvre
 - A Analyse des candidatures
 - B Analyse des offres et prestations
 - C Mise au point des marchés
- 1.5.3 Accessibilité : Direction de mission - diagnostic et préconisations

2 ÉTUDES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

2.1 Missions économiques en maîtrise d'œuvre - Maîtrise des coûts

- 2.1.1 Etude d'esquisses, d'Avant-Projet Sommaire, d'Avant Projet Définitif
- 2.1.2 A - Etudes de projet / Etudes d'exécution (quantitatifs) / Assistance Contrats de Travaux
- B - Etudes de projet / Assistance Contrats de Travaux
- 2.1.3 Direction de l'exécution de travaux / Assistance lors des opérations de réception

2.2 Autres missions spécialisées de maîtrise d'œuvre

- 2.2.1 Ordonnancement - Pilotage - Coordination (OPC)
- 2.2.2 Maîtrise d'œuvre d'exécution

2.3 Démolition / Désamiantage

- 2.3.1 Diagnostic déchets
- 2.3.2 Maîtrise d'Œuvre de Désamiantage
- 2.3.3 Maîtrise d'Œuvre de Démolition
- 2.3.4 Prescription de Désamiantage

3 MÉTRÉ / ÉTUDES DE PRIX / VÉRIFICATION

- 3.1 Quantitatif ou métré tous corps d'état
- 3.2 Quantitatif ou métré de gros-œuvre et/ou clos/couvert
- 3.3 Quantitatif ou métré tous corps d'état secondaires
- 3.4 Quantitatif ou métré de VRD
- 3.5 Vérification du quantum et mémoires de travaux

4 Coût Global

4.1 Coût Global

- A/ - Sur certains éléments d'un projet
- B/ - Sur l'ensemble d'un projet

4.2 Coût Global étendu

MENTIONS

- Exercice du droit à titre accessoire
- BIM : Entreprise engagée dans la pratique BIM-IFC
- Développement durable : A suivi une formation "Environnementale"
- Dépollution des sols
- Aménagement urbain et paysager
- Analyse du Cycle de Vie - ACV
- Pour les opérations de logements familiaux (individuels ou collectifs), compétences Fluides, ou Structures, ou Fluides et Structures (hors études dimensionnelles et plans)
- Nom et Prénom de l'Expert ou de la personne exerçant des missions d'expertises pour les compagnies d'assurances *
- Nom et Prénom de l'Expert ou de la personne exerçant des missions d'Economie de la Construction près les Tribunaux *

* Cette mention est valide à la date d'émission du présent Certificat

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE RGE ANNÉE 2020

CERTIFICAT DÉLIVRÉ À	DOMINIQUE CALLIET	EFFECTIF	1 à 3
FORME JURIDIQUE	SARL	CERTIFICAT NUMÉRO	3300 / RGE
REPRÉSENTÉ(E) PAR	CALLIET Laurent	1ère QUALIFICATION OPQTECC	29/11/2006
N° DE SIRET	399 221 431 00022	1ère QUALIFICATION RGE	20/02/2015
CODE APE	7112B	DÉBUT DE LA PÉRIODE QUADRIENNALE RGE	20/02/2019
ADRESSE	394 route de Viroy 45200 AMILLY	FIN DE LA PÉRIODE QUADRIENNALE RGE	20/02/2023
TÉL / FAX	02 38 93 20 55 - 02 38 93 86 89	VALIDE JUSQU'AU	31/12/2020
EMAIL	calliet.laurent@wanadoo.fr	ASSURANCE(S)	MAF : 690540/K

Qualifications RGE attribuées selon le Référentiel de Qualification RGE de l'OPQTECC,
de la Nomenclature RGE et des fiches descriptives par domaines de qualifications

RGE² (RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT)

E3 ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION RGE

LE QUALIFIÉ DISPOSE DES QUALIFICATIONS PRÉ-REQUISES NÉCESSAIRES

Pour la qualification E3:

- 2.1.1 • Etude d'esquisses, d'Avant-Projet Sommaire, d'Avant Projet Définitif
- 2.1.2 (A) • Etudes de projet / Etudes d'exécution (quantitatifs) / Assistance Contrats de Travaux
- 2.2.2 • Maîtrise d'oeuvre d'exécution

RÉFÉRENTS RGE DE LA SOCIÉTÉ DOMINIQUE CALLIET

CALLIET Laurent
DOMINIQUE CALLIET SARL
394 ROUTE DE VIROY
45200 AMILLY
calliet.laurent@wanadoo.fr
Tél. 02 38 93 20 55

DÉLIVRÉ LE : 27 Janvier 2020
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPQTECC

LE TITULAIRE

1A AMO A CARACTERES TECHNIQUE, JURIDIQUE, FINANCIER

1.1 MANAGEMENT D'OPERATION

- 1.1.1 Conduite d'opération - Assistance administrative et financière jusqu'à la réception des travaux
- 1.1.2 Mandat (loi MOP) / maîtrise d'ouvrage déléguée (secteur privé)
- 1.1.3 Assistance technique ATMO - conception-construction

1.2 PATRIMOINE

- 1.2.1 Assistance technique et financière à la gestion de patrimoine

1B PROGRAMMATION

1.3.1 PROGRAMMATION ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE (AB) ou (ABC) ou (ABCD)

- A+B Etudes préalables et Programmation
- C Assistance commission technique concours (hors économie)
- D Suivi adéquation programme /projet en phases APS et/ou APD

1.3.2 PROGRAMMATION URBAINE

- A+B Prospective préopérationnelle
- C Démarche d'accompagnement du projet urbain
- D Programme urbain et sa mise en œuvre

1C AMO SPÉCIALISÉES

1.4 ASSISTANCE ÉCONOMIQUE

- 1.4.1 Assistance à l'analyse économique conjointe à la programmation
 - A Estimation du coût travaux (ET) : restructuration et bâti neuf
 - B Estimation du coût de l'opération
 - C Calendrier et échéancier prévisionnel des dépenses
- 1.4.2 devenu 1.5.1
- 1.4.3 Assistance à l'analyse économique de la commission technique de concours d'architecture
- 1.4.4 Assistance suivi économique programme /projet
- 1.4.5 Études technico-économiques pour l'accessibilité

1.5 ASSISTANCE SPÉCIFIQUE

- 1.5.1 Assistance à la consultation de prestataires intellectuels y compris maîtrise d'œuvre sans remise de prestations
 - A Mise en place des prestataires intellectuels - dossiers de consultation
 - B Analyse des offres
- 1.5.2 Assistance au choix du maître d'œuvre
 - A Analyse des candidatures
 - B Analyse des offres et prestations
 - C Mise au point des marchés
- 1.5.3 Accessibilité : Direction de mission - diagnostic et préconisations

2 ÉTUDES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

2.1 Missions économiques en maîtrise d'œuvre - Maîtrise des coûts

- 2.1.1 Etude d'esquisses, d'Avant-Projet Sommaire, d'Avant Projet Définitif
- 2.1.2 A - Etudes de projet / Etudes d'exécution (quantitatifs) / Assistance Contrats de Travaux
- B - Etudes de projet / Assistance Contrats de Travaux
- 2.1.3 Direction de l'exécution de travaux / Assistance lors des opérations de réception

2.2 Autres missions spécialisées de maîtrise d'œuvre

- 2.2.1 Ordonnancement - Pilotage - Coordination (OPC)
- 2.2.2 Maîtrise d'œuvre d'exécution

2.3 Démolition / Désamiantage

- 2.3.1 Diagnostic déchets
- 2.3.2 Maîtrise d'Œuvre de Désamiantage
- 2.3.3 Maîtrise d'Œuvre de Démolition
- 2.3.4 Prescription de Désamiantage

3 MÉTRÉ / ÉTUDES DE PRIX / VÉRIFICATION

- 3.1 Quantitatif ou métré tous corps d'état
- 3.2 Quantitatif ou métré de gros-œuvre et/ou clos/couvert
- 3.3 Quantitatif ou métré tous corps d'état secondaires
- 3.4 Quantitatif ou métré de VRD
- 3.5 Vérification du quantum et mémoires de travaux

4 Coût Global

4.1 Coût Global

- A/ - Sur certains éléments d'un projet
- B/ - Sur l'ensemble d'un projet

4.2 Coût Global étendu

MENTIONS

- Exercice du droit à titre accessoire
- BIM : Entreprise engagée dans la pratique BIM-IFC
- Développement durable : A suivi une formation "Environnementale"
- Dépollution des sols
- Aménagement urbain et paysager
- Analyse du Cycle de Vie - ACV
- Pour les opérations de logements familiaux (individuels ou collectifs), compétences Fluides, ou Structures, ou Fluides et Structures (hors études dimensionnelles et plans)
- Nom et Prénom de l'Expert ou de la personne exerçant des missions d'expertises pour les compagnies d'assurances *
- Nom et Prénom de l'Expert ou de la personne exerçant des missions d'Economie de la Construction près les Tribunaux *

* Cette mention est valide à la date d'émission du présent Certificat